



COMPTE RENDU Conseil Régional 16 avril 2025

Ouverture de la séance à 10h10

Présents : Albi, Foix, Mazamet, St Girons, St Orens, Villefranche, L'Union, Côte Pavée, Blagnac, Grenade, Castelnaudary, Balma, Revel, Auzeville, Le Cercle, Ségoufielle, Colomiers, Capitouls,

Représentés : Castres, Ramonville, Plaisance du Touch.

Le quorum étant atteint (21 clubs présents ou représentés sur les 49 du comité), le Conseil a pu se tenir et décider valablement.

Le CR du précédent conseil est adopté à l'unanimité.

Compétitions

Bilan de la saison en cours

Bonne participation tant par paires que par équipes. Il est en outre demandé l'appui des présidents et moniteurs afin d'inciter les joueurs à s'inscrire aux compétitions Espérance et Interclub 5^{ème} division.

Nouveautés pour la future saison

- Création d'une division de ligue en Mixte/4 Expert qui sera composée de 12 équipes (les 5 premières équipes de la précédente FL et 7 équipes choisies sur candidatures (à l'IC). La ½ FC sera donc supprimée.
- Mise en place de deux sessions en Espérance par paire en octobre et mai.
- Suppression des FL Sénior par paire (open et mixte). Les FC qualifieront directement pour les FN qui se joueront en simultané depuis Labège ou un club de LR.
- Passage des Interclubs D1 et D2 à 22 équipes (24 et 18 cette année).
- Coupe de France : mise en place de dates fixes au sein de la maison du bridge pour les tours 1, 2 et 3. Les repêchages se joueront le même jour. Une dérogation est accordée aux clubs qui préféreraient jouer plus tôt dans un de leurs locaux mais l'équipe perdante devra être présente pour jouer le repêchage.
- Création par la FFB d'un open de France dont la date a été fixée le week-end de Pâques. Cet open ne sera pas organisé par le comité.

Planning

Outre les impacts des nouveautés, les compétitions Open/4 débiteront en octobre tandis que les interclubs sont décalés en mars.

Les dates du festival d'Albi (7-8 ou 8-9 mai) restent à préciser afin d'être insérées dans l'agenda.



COMPTE RENDU Conseil Régional 16 avril 2025

Discussions

L'arrêt de l'ensemble des FL a été discuté. Au-delà de l'âge moyen des compétiteurs élevé (75 ans), nous constatons un nombre élevé de forfaits dès que la FL se joue dans un club éloigné de Toulouse. Par ailleurs, les impacts positifs sont nombreux :

- Réduction des déplacements (et coûts et impact carbone induits),
- Libération de nombreuses dates au calendrier,
- Augmentation de la fréquentation dans les clubs.

La conséquence serait une augmentation du nombre de participants à 32 en FN et un transfert des PE/PP au niveau du comité (quantité accrue et base élargie).

D'un point de vue financier, le comité limiterait ses charges (le comité perd de l'argent lors de chaque FL) mais la FFB perdrait de l'argent.

Un accord de principe de l'ensemble des participants a été donné pour que BD défende cette proposition au niveau de la FFB.

Note du trésorier de la FFB

La note adressée par le trésorier de la FFB aux présidents de comités a été portée à la connaissance des membres. BD a en outre fourni des éléments de contexte sur le rejet du budget présenté lors du précédent Conseil Fédéral.

Enfin, il a été demandé par les présidents de comité de réduire la part du budget consacrée aux équipes de France qui s'élève actuellement à 8% (650k€).

Proposition des tarifs

Les éléments prospectifs suivants ont été fournis afin de construire notre prévisionnel budgétaire :

- Licences : +2€
- Tarifs des compétitions : +2% ou 6€
- Cotisations des clubs : 2,5€/membre avec un minimum de 75€.
- Droits de table : +0,03€/paire

Ces propositions doivent être votées lors d'une AG qui se tiendra en visioconférence le 29 avril. Il est fort possible que la seule augmentation tarifaire soit celle de la Licence (+ 5€). Le résultat du vote vous sera communiqué dès l'officialisation par l'assemblée générale de la FFB.



COMPTE RENDU Conseil Régional 16 avril 2025

Le comité ne prévoit donc aucune augmentation autre que celles décidées par la FFB pour ses adhérents et propose d'entériner ces augmentations, en gardant à l'esprit que, si d'autres augmentations devaient être proposées et adoptées lors de l'assemblée générale de la FFB, le comité modulerait son prévisionnel pour les intégrer.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Comptabilité

L'alignement des périodes comptables avec celles de la FFB n'a toujours pas été réalisé du fait de l'incapacité de la FFB à produire des factures pour le début de la saison. Les problèmes informatiques rencontrés par la FFB à cette époque empêchent que l'ensemble des écritures soient rapprochées.

Le bilan fait apparaître une forte augmentation de la taxe foncière, une augmentation élevée du coût de l'électricité ainsi que l'abondement du fonds de réserve tel que décidé l'an dernier afin de préparer le départ à la retraite de Véronique et Anne-Françoise.

Le prévisionnel pour l'année 2025-2026 a été réalisé sur la base des propositions d'augmentation présentées ci-dessus. Celles-ci ont intégralement été prises en compte, de même qu'une augmentation des charges de 3% ainsi qu'une diminution des participations aux compétitions de 3%.

Le prévisionnel s'établit donc à + 5000€.

APR

Monitorat

Une réforme est à l'étude et prévoit de davantage être orientée sur la pédagogie plutôt que la technique. Cette dernière devrait toutefois être vérifiée par un examen en amont de la formation. La formation devrait comprendre un stage en début d'année scolaire et un examen en fin avec la mise en place d'un tutorat.

Statut d'initiateur adulte

Ce statut n'a pas vocation à remplacer les moniteurs mais plutôt palier un manque de moniteurs. Ce statut donne accès aux supports mis en place par la FFB afin de mettre en place des cours pour les débutants.

En septembre, une formation gratuite sur ½ jours sera organisée pour présentation des supports, explication de leurs utilisations et fourniture des clés pour préparer le premier cours.

Championnat de France des écoles de bridge sera organisé gratuitement le 20 mai à partir de 14h00 à la maison du bridge.



COMPTE RENDU Conseil Régional 16 avril 2025

La journée des moniteurs sera organisée en juin.

L'attribution du statut de moniteur par VAE n'a toujours pas été étudiée à ce jour.

Arbitres de club

La mise en place d'un niveau d'animateur axée sur l'utilisation du logiciel FFbClubNet est actée et s'adressera essentiellement aux membres des clubs organisant les tournois de régularités au sein de leurs clubs.

Le niveau arbitre de club constituera un 2^{ème} grade et sera attribué sur contrôle des connaissances lors d'un contrôle oral.

Le contrôle du niveau des arbitres de comité se fera désormais par l'intermédiaire d'un examen écrit.

Seules 2 candidatures ont été reçues pour le prochain stage prévu les 5, 6 et 7 mai.

Il a été rappelé que Miche Perrotin se tient à la disposition des clubs ou utilisateurs afin de mettre en place des rappels ou formations sur l'utilisation de FFbClubNet (fonctionnement du logiciel, organisation des tournois, gestion des incidents).

Développement

Les trophées du bridge

Ce dispositif, présenté sur le site de la FFB, est destiné à mettre en valeur 3 catégories d'actions :

- Animation dans les clubs
- Club méritant
- Bénévole méritant

Les candidatures à la première catégorie sont effectuées par les clubs tandis que les propositions aux deux dernières catégories sont effectuées par chaque comité selon des critères qui leurs sont propres.

Les tournois Realbridge

2 tournois financés par le comité ont été organisés en soirée au bénéfice des joueurs débutants et actifs. La participation a été décevante car n'a concerné que 12 et 9 paires alors que 1000 joueurs étaient potentiellement concernés.

En conséquence, le troisième tournoi, initialement envisagé, ne sera pas organisé.

Le projet du Quai des Jeunes Bridgeurs à Toulouse n'a pas avancé.



COMPTE RENDU Conseil Régional 16 avril 2025

Mary-Pierre BAIXAS profite de la présence des présidents pour leur demander de partager sur le groupe WhatsApp regroupant les délégués développement les différentes actions de développement organisées au sein des clubs.

Avant de clore la session, le président a tenu à féliciter la paire constituée de Véronique ROULY et Laurent BROUQUIERES, du club d'Auzeville qui ont été titrés à trois reprises en finale nationale au niveau Challenge (paire hiver, équipe hiver et printemps).

En l'absence de questions, Bernard DAUVERGNE lève la séance à 12h13.

Bernard DAUVERGNE
Président du Comité

Patrice PAULY

Secrétaire Général